



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 10 SEPTEMBRE 2018 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 03/09/2018

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, RAYNAUD Alain, ARIZMENDI Antonio, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, SABOUL Eric, BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absents excusés : VERNOUX Marie-Hélène, VION-DURY Matthieu (pouvoir à Bécot Samuel).

Absente : FERNANDES Jenny.

Secrétaire de séance : GARCIA Valérie.

La séance est ouverte à 20h00

Monsieur le Maire, après avoir présenté au conseil municipal ses vœux de bonne rentrée de septembre, remercie les associations du village pour les manifestations passées en juillet/août (Jeux intervillages, fête du Poizat) qui se sont bien déroulées avec une mention spéciale pour le feu d'artifice qui a été apprécié.

Il informe des incivilités commises au City Stade et l'avancement de dossier sinistre incendie du four actuellement dans les mains des experts d'assurances.

En prélude de ce conseil, M. Dubreuil et Mme Laplace, sont venus présenter à l'assemblée la SCIC d'Izariat (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) entité permettant à des collectivités d'être sociétaires et représentées aux assemblées générales. La décision de la commune de participer ou non au capital de cette SCIC, moyennant la somme minimale de 1 000 € sera prise au conseil municipal d'octobre.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

-M. le Maire présente au conseil les DIA reçue en juillet-août 2018 pour lesquelles la commune n'a pas préempté :

*Vente Moreteau/Riondel : bâti sur terrain rue Combe à Viar, parcelle 300 AI 546 d'une superficie de 1 942 m².

*Vente Chanal-Moguet-Parrin/De Sa : bâti sur terrain Le Replat, parcelle 300 AD 86 d'une superficie de 2 510 m².

*Vente consorts Jacquot/Rinaldi-Soubeyrand : bâti sur terrain Rue le Crêt du Haut, parcelles 300 AE 250, 252, 331 et 333 d'une superficie de 1 172 m².

-Il présente les devis acceptés : Suez pour la reprise du branchement d'eau Godard, Petiot pour le curage des fossés, Bollache pour la numérisation du cimetière de Lalleyriat, Art pour des travaux d'électricité à la Cure et l'école, Babolat pour la pose et dépose des illuminations de Noël, Goncet pour le remplacement de la chaudière du bâtiment des Granges, Arrigoni et Zarlenga pour la réfection du

four du Poizat, ainsi que la facture Crausaz pour l'acquisition d'outils débroussailleuse, coupe-haie, élagueuse.

2/HAUT-BUGEY AGGLOMERATION

-Dans le cadre de l'extension de périmètre vers le plateau d'Hauteville, APPROUVE d'une part l'intégration des communes de la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville à Haut-Bugey Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2019, et d'autre part la modification des statuts de Haut-Bugey Agglomération (1 CONTRE).

3/COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

- APPROUVE à l'unanimité le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées suite à la prise des compétences suivantes par Haut-Bugey Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2018, à savoir : Politique de la ville et Assainissement incluant la gestion des eaux pluviales.

4/PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR DE LOGEMENT SOCIAL (PPGD)

-EMET un avis favorable au projet de plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs tel que présenté en conférence intercommunal du Logement le 7 mars 2018 et APPROUVE la qualité de la commune en tant que lieu d'orientation (dossier suivi par Marie-Rose Corby).

5/SIEA ECLAIRAGE PUBLIC

-APPROUVE à l'unanimité l'avant-projet sommaire présenté par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de E-communication de l'Ain (SIEA) pour la modernisation de 5 coffrets de commande pour l'éclairage public qui fait apparaître une dépense prévisionnelle de 13 000 € soit 7 207,48 € à la charge de la commune.

6/ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'AIN (EPF)

-Dans le cadre de l'acquisition à la demande de la commune d'un tènement appartenant à l'indivision Chanal-Moguët, Rue de la Traversée au Poizat, APPROUVE les conventions de portage financier et de mise à disposition à intervenir entre l'EPF (porteur de cette opération) et la commune du Poizat-Lalleyriat.

Cette acquisition permettra à la commune de développer son projet cœur de village avec la création d'un parking à proximité de l'annexe mairie et du commerce de proximité et l'implantation de la future salle polyvalente. Elle est réalisée par l'EPF, la commune s'engageant à racheter ce tènement immobilier à l'EPF au terme d'un portage de 12 années, les frais de portage étant de 1,50 % HT l'an du capital restant dû.

7/STAGE ECOLE DU POIZAT-LALLEYRIAT

-Après accord de la directrice de l'école et de l'ATSEM en poste, DONNE un avis favorable à une demande de stage à l'école d'un étudiant domicilié sur la commune, M. Lopes Ramos Hugo, dans le cadre de sa formation CAP petite enfance. Ce stage serait de 288 heures avec l'attribution par la commune d'une gratification. Reste à l'étudiant de trouver une autre structure d'accueil pour arriver aux 420 heures demandées par le centre de formation européen (CEF).

8/SORTIES PISCINE ECOLE

-EST INFORME de la reprise des sorties piscine dans le cadre de l'école au Centre Nautique d'Oyonnax, soit 10 séances de 40 minutes du 20/09 au 06/12/2018, prises en charge par la commune. Mme Allombert-Goget Sandrine assurera l'encadrement des sorties piscine et son CDD est reconduit à compter du 16/09/2018.

9/PRIX BACHELIERS ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

-RECONDUIT à l'unanimité l'attribution par la commune de prix aux bacheliers de l'année scolaire 2017/2018 ayant obtenu le baccalauréat avec mention (200 € très bien, 150 € bien, 100 € assez bien).
Merci aux élèves de se faire connaître en mairie en rapportant une copie de leur fiche de note et un relevé d'identité bancaire.

10/DOSSIER SALLE POLYVALENTE

-ACCEPTE la mission EXE présentée par le cabinet MEGARD, maître d'œuvre, permettant le cubage des bois nécessaire à la construction de la salle polyvalente et qui s'élève à 1,50% du montant global HT du marché

11/DIVERS

-Bilan de la 1^{ère} séquence Assises de l'Eau 2018

-AMF : lancement d'une souscription pour un ouvrage sur le développement de l'agriculture dans l'Ain réalisé par Serge BERRA et Jean DUMONT soit 15 € le livre intitulé « Un duel entre ciel et terre ». le conseil propose d'en acquérir un exemplaire.

-Brasserie l'Étincelle : dossier d'autorisation d'installation d'un système d'assainissement individuel en cours. M. Bernard a sollicité une petite licence débit de boissons à emporter.

-Vente de bois à Nantua le 28 septembre 2018 : lots à vendre parcelles 29-30 pour la forêt de Lalleyriat et parcelles 44-45-48 pour la forêt du Poizat.

-Rapport d'activité pour DYNACITE, ALEC 01, SIEA et MISSION LOCAL Oyonnax/ Bellegarde/Gex.

-Lettre de remerciements de l'École de musique du Haut-Bugey pour la subvention communale.

-Exposition de voitures anciennes le 07/10/2018 au Plan d'Eau organisée par l'association des Caisses à Savon.

Interventions des responsables des commissions :

-Zita Sanchez : prochaine réunion CASA pour le repas des anciens.

-Noëlle Cretin : P'tits Echos pour la fin de l'année.

-Antonio Arizmendi : rentrée scolaire 66 élèves, revoir discipline cantine scolaire, projet construction bois avec l'école (1^{er} tournage le 11/09).

-Samuel Bécot : présentation au conseil de la première esquisse de la salle polyvalente (216 places assises). Commission forêt le 08/10/2018 pour le plan de gestion.

Interventions des conseillers :

-Jacques Deparnay pour un problème de voirie de Mme Vucher Monique au Replat.

-Virginie Bréaud sur l'avancement du permis d'aménager du lotissement privé sur Lalleyriat (en cours d'instruction).

-Claude Goetschy pour les travaux d'aménagement (espaces verts, plantations) du tour du plan d'eau qui se feront à compter du 15/09/2018.

Congés du Maire du 8 au 22 octobre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Le Maire

HUYVAERT Yvon.